



## **Collège doctoral franco-allemand**

### **« Cultures de conflit / conflits de culture »**

Aix-Marseille Université – Eberhard Karls Universität Tübingen

Le Collège doctoral « Conflits de cultures – cultures de conflit » favorise les études interdisciplinaires et les approches croisées de la recherche. Il organise de manière intégrée les études doctorales des universités Aix-Marseille et Tübingen (enseignement en alternance, cotutelle des thèses, double diplôme, séjours dans l'université partenaire des doctorants) et permet la construction des réseaux de recherche en assurant l'excellence académique. Le collège interdisciplinaire rassemble les études littéraires, l'histoire, la philosophie, l'histoire de l'art, etc. et il est susceptible d'accueillir toute recherche sur les rapports entre culture et conflit.

Associer culture et conflit ne va pas de soi. Aujourd'hui le degré de désintégration de la société à cause des conflits ayant un arrière-plan « culturel » (terrorisme islamiste, montée des populismes et des mouvements identitaires, débats sur l'accueil des réfugiés) ne domine aujourd'hui pas seulement la réalité dans les anciennes colonies, mais également notre quotidien en Occident.

Pour cette raison, la question centrale du Collège Doctoral « Conflits des cultures – cultures de conflit » englobe dorénavant non seulement les véritables et potentiels conflits entre la France et l'Allemagne et leurs conséquences, mais aussi les conflits culturels provoqués au sein même des deux sociétés par la migration, l'accueil des réfugiés, l'exil et la radicalisation identitaire de certains groupes de la population.

La question cruciale de la définition de la notion de la « culture » ainsi que celle des catégories ou critères permettant de distinguer les cultures ou les civilisations est d'une très grande importance en ce qui concerne l'intégration européenne. Les conflits dont nous allons traiter sont profondément liés à la manière de concevoir la culture ou la civilisation. Dans quelle mesure la paix sociale dans un pays ou entre les pays dépend d'une intégration culturelle réussie nous semble être une problématique qui n'a pas encore été élucidée ni même été suffisamment étudiée.

Ce qui nous préoccupe plus précisément, c'est d'examiner dans quelle mesure l'homogénéité ou l'hétérogénéité (vraies ou imaginées) des cultures sont liées à la stabilisation ou à une déstabilisation de la société. Nous discuterons, à la lumière des théories les plus récentes, de la manière dont à l'avenir nous voulons définir, symboliser, communiquer et mettre en œuvre les différences culturelles. Faut-il penser, par la suite, des termes comme l'intégration culturelle, l'assimilation, l'acculturation différemment ?

Contrairement au concept de différence, on s'en tient depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en ce qui concerne les relations franco-allemandes presque exclusivement à un récit de l'amitié et de la réconciliation. Etant donné que la dichotomie entre culture et civilisation est apparemment devenue obsolète – entre autre à cause d'une nouvelle définition « élargie » de

la « Kultur » en Allemagne depuis les années 1970 –, les particularités des cultures différentes (susceptibles de provoquer des conflits) – sont systématiquement reléguées au second plan. De cette manière, l'amitié franco-allemande a remplacé dans le contexte de l'intégration européenne l'ancien « Master narrative », le motif de l'« ennemi héréditaire » qui affirmait sans cesse le potentiel conflictuel des cultures.

Il serait, bien entendu, trop facile de fusionner simplement « culture » et « conflit » d'une manière systématique. Cependant, il nous semble juste de poursuivre l'hypothèse d'un chiasme essentiel : le conflit des cultures reflète le conflit comme caractère spécifique de la culture et vice versa. En ce sens, dans cette ère postmoderniste avec tous ses mouvements migratoires et face au « Clash of Civilizations », au « Choc des civilisations » (Huntington 1996), on ne peut que plaider pour une approche pragmatique à l'égard de cette différence, comme par exemple Richard Roty le propose (2002).

Partant de cette perspective, le Collège Doctoral met en question – en s'appuyant sur des expériences spécifiques franco-allemandes – une conception totalisante de la culture en général. Nous proposons d'essayer de comprendre et d'analyser les sujets-types à propos des transferts culturels franco-allemands tout comme des phénomènes européens actuels afin d'obtenir des connaissances plus profondes sur un « third space ».

Cette perspective nous permet d'analyser :

- le conflit dans les différentes théories de la culture,
- les études historiographiques et méthodologiques sur le conflit et sa régulation,
- les conflits « réels » (au niveau événementiel à l'époque contemporaine) au prisme des médias (cinéma, théâtre, littérature),
- la représentation des conflits dans les textes de langue française ou allemande et / ou dans les images,
- les lieux de mémoire transculturels,
- les conflits oubliés,
- les conflits régissant les médiations franco-allemandes,
- conflit versus réconciliation / rapprochement.

## **Diplôme**

La thèse est conjointement dirigée par un enseignant à Aix et un enseignant à Tübingen en cotutelle. La soutenance se passe devant un jury mixte. Les études doctorales débouchent sur un double diplôme : docteur d'Aix-Marseille Université, Dr. phil. de l'Université de Tübingen.

## **Organisation**

Le collège doctoral franco-allemand fonctionne depuis la rentrée 2012 et il est reconnu et soutenu par l'Université Franco-Allemande. Il se caractérise par son organisation pluridisciplinaire rassemblant notamment les écoles doctorales « Langues, Lettres et Arts » (ED 354) et « Espaces, cultures, sociétés » (ED 355).

## **Soutien financier supplémentaire**

Les doctorants bénéficient d'une allocation à la mobilité à hauteur de 600 € par mois pendant leur séjour dans l'université partenaire (durée maximale 18 mois).

Des contrats doctoraux pourront être sollicités seulement avant l'inscription.

## Conditions d'accès

Le collège prolonge le Master TübAix Histoire et le Master Etudes Interculturelles franco-allemandes (EIFA) mais s'adresse également à des titulaires d'autres Masters des deux universités (AMU et Tübingen) ou d'autres universités.

Les candidats doivent être titulaires d'un Master en Lettres Modernes, Allemand, Littérature comparée, Histoire, Histoire de l'art, et avoir une très bonne connaissance de la culture et de la langue de l'université partenaire. Les candidatures provenant d'autres disciplines seront examinées au cas par cas. Des candidats non originaires de pays francophones ou germanophones peuvent également se porter candidat. Les candidats peuvent déposer leur dossier sans avoir soutenu leur mémoire de M2. L'inscription définitive sera conditionnée par l'obtention du Master.

Les candidats doivent envoyer un dossier à Nicole Colin, Aix-Marseille Université, et à Dorothee Kimmich, Université de Tübingen. Leur dossier sera examiné par une commission mixte. La commission peut convoquer les candidats à une audition.

La date limite pour le dépôt du dossier de candidature est le 1<sup>er</sup> avril 2019. Il est recommandé de prendre contact avec Nicole Colin, Dorothee Kimmich ou Antje Janssen, bien avant cette date afin d'obtenir des renseignements supplémentaires en ce qui concerne l'inscription, la convention de cotutelle et la langue dans laquelle la thèse sera rédigée.

## Les responsables

### Aix-Marseille Université

Prof. Dr. Nicole Colin

E-Mail: nicole.colin-umlauf@univ-amu.fr

Coordination : Antje Janssen

E-Mail: antje.janssen@univ-amu.fr

### Eberhard Karls Universität Tübingen

Prof. Dr. Dorothee Kimmich

E-Mail: dorothee.kimmich@uni-tuebingen.de

Coordination : Belinda Bader

E-Mail: interkulturellestudien@ds.uni-tuebingen.de



Université  
franco-allemande  
Deutsch-Französische  
Hochschule

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant-doctorant-diplome/doctorant/>